

## Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure  
codécision) [2018/0044\(COD\)](#)  
Règlement

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Loi applicable à l'opposabilité des cessions de créances

Sujet  
2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs  
mobilières  
2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes  
3.45.01 Droit des sociétés